

Actualités publications / DVD :

Rés'OGM : Cultiver le changement pour une agriculture vraiment durable

Prochainement : sortie d'un dossier de 30 pages réalisé par l'association Nature humaine, pour Rés'OGM info, sur **l'accompagnement du monde agricole au changement vers une agriculture plus soutenable.**

Destinée à toutes les personnes qui accompagnent le monde agricole au changement, chargé-e-s de mission, technicien-ne-s, formateur-ice-s, agriculteur-ices

→ Bientôt en téléchargement sur les sites : www.nature-humaine.fr et www.resogm.org

Rés'OGM Info : DVD Secrets des champs

Dès maintenant **SOUSCRIVEZ au nouveau film produit par Rés'OGM Info, SECRETS DES CHAMPS**, réalisé par Honorine PERINO. Sortie prévue pour septembre 2012, Un film qui présente les dernières avancées agronomiques sur les capacités naturelles de plantes à interagir avec leur milieu

12 € frais de port compris, au lieu de 15 €

→ Bon de souscription à télécharger sur : <http://www.resogm.org/spip.php?article173>

Rapport : Combattre Monsanto

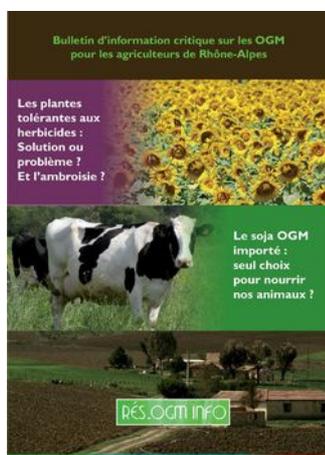
Avril 2012 : sortie du Rapport Combattre Monsanto : Résistance populaire au pouvoir de l'industrie agroalimentaire à l'heure de 'l'économie verte' et du changement climatique

Le rapport Combattre Monsanto : résistance populaire au pouvoir de l'industrie agroalimentaire à l'heure de 'l'économie verte' et du changement climatique, co-rédigé par la Via Campesina, la Fédération internationale des Amis de la Terre (Friends of the Earth International) et Combat Monsanto présente une série de luttes contre Monsanto et les autres multinationales agrochimiques qui imposent leurs plantes génétiquement modifiées (OGM) aux agriculteurs et contaminent l'environnement.

<http://www.amidelaterre.org/IMG/pdf/monsantofr.pdf>

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture en Rhône-Alpes

Rés'OGM Info a fait parvenir un bulletin d'information sur les OGM à 38 000 agriculteurs en Rhône-Alpes



Fin mars-début avril 2012, pour la 5^{ème} année, plus de 37 000 agriculteurs de la région Rhône-Alpes ont reçu un bulletin d'information sur les plantes tolérantes aux herbicides et l'alimentation animale.

Le bulletin est également téléchargeable sur <http://www.resogm.org/spip.php?article175>

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture en France

Le Conseil d'Etat ordonne le réexamen du Round Up Express

09-03-2012

Suivant les recommandations émises par le Rapporteur public le 13 février dernier http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=5034 , le Conseil d'Etat impose au ministre de l'agriculture de réexaminer la toxicité du Round Up Express, commercialisé par Monsanto. Il donne ainsi raison à l'association Générations Futures, laquelle maintenait que l'évaluation de ce produit était caduque, en raison de la non prise en compte d'une substance active, l'acide pélargonique. Le ministre de l'agriculture dispose d'un délai de six mois pour réexaminer la demande d'annulation de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) du Round Up Express. Il devra également verser aux requérants la somme de 3000 euros pour couvrir les frais de procédure.

Concernant les autres formulations du Round Up, à savoir les Roundup EXTRA 360 et GT, le Conseil d'Etat a rappelé l'obligation qui incombe au ministre de procéder à leur évaluation en tenant compte à la fois des substances actives et des « effets synergiques entre la substance active et les autres substances entrant dans la composition du produit ». Si elle s'est réjouie de cette décision, l'UNAF (1) a souligné que, dans son arrêt, le Conseil d'Etat s'étonne des avis successifs rendus par l'ANSES (2). De fait, aucun d'entre eux ne fait mention de l'acide pélargonique, alors « qu'il était notoire que cette substance pouvait présenter les caractéristiques d'une substance active d'un produit phytopharmaceutique ».

Cécile Cassier

1- Union Nationale de l'Apiculture Française.

2- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Les agriculteurs majoritairement opposés à la culture des plantes génétiquement modifiées (sondage)

OGM

Publié le mercredi 04 avril 2012

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/ogm-les-agriculteurs-majoritairement-opposes-a-la-culture-des-plantes-genetiquement-modifiees-sondage-55927.html>

Les agriculteurs se sont dits partagés sur la mise en culture des OGM, sondés à quelques jours de la suspension d'autorisation de mise en culture du Mon 810 décrétée par le gouvernement, révèle une enquête réalisée par ADquation pour la revue Agrodistribution du mois d'avril.

Lorsqu'on leur pose la question : « Si la législation vous le permettait, seriez-vous prêt à semer des OGM ? », 52 % des agriculteurs au total se disent plutôt opposés à cette éventualité, contre 41 % qui se déclarent plutôt favorables à leur mise en culture. 4 % des interrogés ne se prononcent pas.

Dans le détail, le refus ferme (41%) est nettement plus élevé que l'acceptation ferme (11 %).

Par Otex, ce sont les éleveurs qui se disent les plus réfractaires à la mise en culture des PGM (plantes génétiquement modifiées), avec 55 % de « non » fermes et 6 % de « non, peut-être pas ». Les exploitants en grandes cultures sont globalement plutôt favorables (50 %, dont 14 % de « oui » fermes), mais la part des interrogés qui y restent absolument opposés est tout de même de 31 %.

L'idée de semer des PGM est par ailleurs mieux accueillie dans les exploitations de plus de 150 ha (17 % d'acceptations fermes) ainsi que dans le Nord-Est (19 % d'acceptations fermes, et 30 % de « oui, peut-être »).

Cette enquête a été effectuée par téléphone du 7 au 9 mars 2012, auprès de 404 agriculteurs représentatifs à 94 % des exploitations de plus de 50 ha de SAU.

Actualités liées aux OGM et à l'agriculture en Europe et dans le monde

UE - OGM : quatre nouveaux sojas transgéniques autorisés à l'importation

(<http://www.infogm.org/spip.php?article5052>)

par Eric MEUNIER

Le 10 février 2012, la Commission européenne (CE) a autorisé quatre sojas transgéniques [1] destinés à la commercialisation dans l'alimentation humaine et animale, à l'importation et à la transformation : trois sont tolérants à des herbicides (356043 de Pioneer, GTS 40-3-2 de Monsanto et A5547127 de Bayer CropScience) et un produit un insecticide (Mon87701 de Monsanto).

Onze autorisations en huit mois [2] : on voit que la Commission européenne (CE) ne chôme plus pour autoriser des plantes génétiquement modifiées (PGM) lorsque ces dernières sont destinées à être importées, transformées, à l'alimentation humaine ou animale.

USA : Toujours plus d'herbicides avec les plantes génétiquement manipulées

La majorité des plantes transgéniques sont résistantes à l'herbicide Roundup. Et pourtant 21 différentes variétés de mauvaises herbes résistent désormais à cet herbicide, avec des conséquences parfois dramatiques. Pour réagir à ce processus, l'industrie introduit toujours davantage de gènes dans les plantes utiles afin de les rendre résistantes à d'autres herbicides. Les chercheurs redoutent que l'utilisation des herbicides soit multipliée par deux au cours de la prochaine décennie. (Pennsylvania State University, 9.2.12)

Des chercheurs de l'EPFZ confirment une précédente étude: la toxine sécrétée par le maïs Bt tue les larves de coccinelles.

Gravité: cette précédente étude avait suscité une vive critique, attaquée en tant que «pseudo-scientifique» et prétendument réfutée par une contre-étude qui, pour sa part, utilisait d'autres procédés méthodologiques. En effet, les larves de coccinelles n'ont reçu cet aliment toxique que pendant 24 heures. La nouvelle étude montre en outre qu'en si peu de temps, la pyrale du maïs, ce ravageur qui devait initialement être décimé par cette toxine, ne subissait aucun dommage et était toujours bien en vie. (ENSSER, 27.2.12)

Gentech-news 255

ETATS-UNIS - OGM insecticide : des résistances d'insectes inquiétantes

<http://www.infogm.org/spip.php?article5071>

par Eric MEUNIER

Pour vingt-deux entomologistes étatsuniens, spécialistes des insectes ravageurs du maïs, les plantes transgéniques insecticides pourraient être à la base d'importants problèmes agricoles si rien n'est fait aujourd'hui. Ces scientifiques tirent la sonnette d'alarme suite à l'apparition d'insectes résistants à la protéine insecticide Bt Cry3Bb1, exprimée par certaines plantes génétiquement modifiées (PGM).

Dans une lettre adressée au ministère étatsunien de l'Environnement (EPA) début mars, ils demandent à l'administration que la lutte contre les parasites relève d'une approche intégrée ne reposant pas que sur une « une seule tactique » (le « tout transgénique » par exemple).

Surtout, ils souhaitent que la situation soit considérée comme urgente [1].

Des plantes transgéniques comme les maïs MON810, MON863 ou MON88017, tuent les insectes en exprimant une protéine insecticide de la famille des protéines Cry. La mise en culture de telles plantes insecticides est l'objet de plusieurs controverses, notamment sur le risque d'apparition de résistances de certains insectes vis-à-vis de ces protéines. Pour limiter ce risque, plusieurs mesures ont été prises comme l'implantation obligatoire, au sein d'un champ de plantes génétiquement modifiées (PGM) insecticides, de zones dites « refuges », cultivées avec des plantes non GM afin de diminuer l'exposition des insectes cibles aux toxines et donc de limiter cette apparition de résistance. Si pendant plusieurs années, les promoteurs des PGM ont affirmé qu'aucun cas d'apparition de résistance chez des insectes cibles n'avait été observé, ce n'est plus le cas depuis la publication d'une étude réalisée par l'équipe du Pr. Gassmann en 2011 [2]. Pour les vingt-deux scientifiques, cette publication doit être lue comme un signal d'alarme, même si elle ne concerne pour l'instant que la résistance d'une seule espèce d'insecte (la chrysomèle des racines du maïs - **Diabrotica virgifera virgifera**) à une seule protéine Bt (la Cry3Bb1, présente par exemple dans les maïs MON863 et MON88017).

L'apparition de résistance doit changer les règles de mises en culture

Des maïs transgéniques exprimant la protéine Cry3Bb1 sont cultivés commercialement aux Etats-Unis depuis 2003. Des maïs exprimant d'autres protéines Bt comme Cry34/35Ab1, mCry3A ou un empilement de deux protéines, ont été commercialisés depuis. Mais avec des insectes résistants à une des deux protéines, la Cry3Bb1, l'efficacité de ces maïs doit être reconsidérée. Surtout, les pratiques agricoles encadrant les cultures de PGM insecticides doivent être revues. Car l'empilement de protéines Bt dans une même plante a conduit l'administration à revoir à la baisse les surfaces obligatoires des zones refuges, destinées à ralentir l'apparition de résistance : 20% du champ pour les maïs à un transgène et 10% puis 5% pour des maïs à deux transgènes. Et ce, parce qu'une efficacité plus grande des maïs à deux protéines insecticides pour tuer les chrysomèles est attendue. Avec la résistance effective à la protéine Cry3Bb1, la disparition progressive des zones refuge accentue logiquement le risque d'apparition de résistance à la seconde protéine Bt exprimée. Les chercheurs précisent même que la protéine Cry34/35Ab1 est utilisée par deux autres entreprises dans des maïs empilés différents (c'est-à-dire avec plusieurs transgènes), accentuant donc quantitativement les impacts agricoles qu'auraient une apparition de résistance à cette protéine.

Les chercheurs, qui travaillent dans différentes universités publiques et privées ainsi qu'au ministère de l'Agriculture (USDA), expliquent que *« l'utilisation généralisée de maïs hybrides Bt dans des zones où cela ne se justifie pas économiquement, l'utilisation répétée d'hybrides exprimant la même toxine année après année, les violations des règles de mise en place de zones refuge et la disponibilité décroissante d'autres modes de gestion des parasites »* sont autant de facteurs permettant l'apparition de chrysomèles résistantes à la protéine Cry3Bb1. Le cas de résistance renseigné en 2011 [3] amènent les scientifiques à s'inquiéter *«

des implications immédiates de ces [apparitions de résistance chez la chrysomèle] sur la durabilité du maïs à protection empilée contre la chrysomèle du maïs, ainsi que de leurs impacts potentiels à long terme sur la production de maïs »*.

Un modèle agricole à revoir, au moins partiellement

Selon les entomologistes, avec les plantes transgéniques, un tournant dans la manière de lutter contre les parasites s'est opéré. Les parasites évoluent et s'adaptent aux différentes méthodes utilisées pour les combattre. Pour que la lutte contre les parasites reste efficace, il est nécessaire que ces méthodes puissent évoluer. Or, l'expression en permanence par la plante des toxines Bt transgéniques *« implique qu'elles ne peuvent être appliquées ou retirées en réponse à un changement de la densité des insectes. La sélection de résistance s'effectue donc partout où du maïs Bt est cultivé et où des insectes sensibles sont présents »*. Les entomologistes préconisent donc la rotation des cultures transgéniques, la mise en culture de maïs non transgénique dans les zones où il n'est pas nécessaire, et la non utilisation d'insecticides sur les cultures de maïs transgénique.

Mais encore faut-il que ces maïs non GM soient disponibles... Car, selon les vingt-deux chercheurs, *« plusieurs rapports font état des difficultés croissantes pour obtenir des semences non transgéniques »*.

Une faible disponibilité qui complique l'éventuelle mise en place de cultures de maïs non GM dans les zones où le maïs Bt n'est pas nécessaire ou celle de l'augmentation des surfaces de zones refuges (3), solution préconisée pour résoudre le problème d'apparition de résistance [4].

[1] « Comment submitted by Patrick Porter, North Central Coordinating Committee NCCC46 (22 members) », 5 mars 2012 (<http://www.regulations.gov/#!documentDetail;D=EPA-HQ-OPP-2011-0922-0013>)

et voir fichier joint[2] Meunier, E., « ETATS-UNIS - La chrysomèle résiste au maïs transgénique censé la tuer », *Inf'OGM*, septembre 2011 (<http://www.infogm.org/spip.php?article4881>)

[3] cf. note 2

[4] <http://www.npr.org/blogs/thesalt/20...>

(<http://www.npr.org/blogs/thesalt/2012/03/08/148227668/insect-experts-issue-urgent-warning-on-using-biotech-seeds>)

A TELECHARGER

(../IMG/pdf/20120305_entomologists_letter_to_epa.pdf)

Accapement des terres : Risques accrus de tensions selon les experts

Investissement rémunérateur ou retour au colonialisme? L'achat de terres agricoles à l'étranger s'est avéré un marché florissant en quelques années, attisant cependant des risques accrus de tensions sur le plan de l'environnement et de la sécurité, selon des experts.

La Banque mondiale a constaté que sur 14 pays ayant vendu des terres à des étrangers, l'exploitation agricole n'avait effectivement commencé que dans 21 % d'entre eux. (© TNC)

Premiers intéressés, les Chinois, Indiens, Coréens du Sud et les économies pétrolières du Golfe sont à la recherche de terres étrangères pour répondre à leurs besoins croissant de production alimentaire. Les pays occidentaux commencent, eux, à chercher des opportunités de produire des céréales pour leurs biocarburants. Selon le Land Matrix Project, une initiative internationale de surveillance des acquisitions importantes de terres étrangères, un total de 203 millions d'hectares (huit fois la taille de la Grande-Bretagne) sont passés sous contrôle d'étrangers entre 2000 et 2010, via des ventes ou locations de longue durée. Plus de la moitié (66 %) des transferts concernaient l'Afrique, en particulier l'Ethiopie, le Libéria, le Mozambique et le Soudan. L'Asie comptait pour 14 %, mais les experts ont souligné l'opacité de ce marché.

Le marché des terres souvent entaché de corruption Paul Mathieu, expert auprès de la FaO (Organisation mondiale de l'agriculture et l'alimentation) a observé une envolée en 2008-2009 suite à la crise alimentaire mondiale. Depuis les ventes ont un peu reculé, selon lui. Cependant sur le long terme, la hausse attendue de

la population (9,1 milliards d'humains prévus en 2050) et les besoins accrus en nourriture ajoutés à la flambée des prix des carburants fossiles, contribueront à maintenir la demande de terres agricoles à un niveau élevé. « C'est une bombe qui peut exploser si on ne s'en occupe pas », selon M. Mathieu.

En théorie, les transactions de terres agricoles peuvent constituer une chance pour un pays pauvre avec une faible densité de population d'acquérir des nouvelles technologies, des formations et des capitaux. Toutefois de nombreuses enquêtes, quoique incomplètes, indiquent que ces investissements n'arrivent que très rarement. En revanche le marché des terres est souvent entaché de corruption et entraîne des dégâts environnementaux. La Banque mondiale a ainsi révélé en 2010 que sur 14 pays ayant vendu des terres à des étrangers, l'exploitation agricole n'avait effectivement commencé que dans 21 % d'entre eux.
« Une nouvelle forme de colonisation »

Le 4e rapport mondial de l'Onu sur l'eau, publié mi-mars, a averti que les régions en proie à la sécheresse en Afrique occidentale risquaient d'être victimes de l'engouement des pays industrialisés pour les agro-carburants avec « des conséquences particulièrement dévastatrices ». Pour produire un litre d'éthanol à partir de canne à sucre il faut 18,4 l d'eau. A ce rythme, les acquisitions de terres agricoles non surveillées conduiront les pays développés à tout simplement exporter « leur empreinte eau » pour produire des céréales et aliments à bas prix, avec des conséquences désastreuses pour les pays pauvres, a dit l'expert suédois Anders Jaegerskog du Stockholm International Water Institute.

Pour la ministre sud-africaine de l'Agriculture, Tina Joemat-Pettersson, ce nouveau marché « n'est qu'une nouvelle forme de colonisation », citant le sud-Soudan dont 40 % des terres ont été vendues à des investisseurs étrangers. « Les acquisitions controversées de terres ont largement contribué à l'éclatement des guerres civiles au Soudan, Libéria et Sierra Leone et il y a toutes les raisons de s'inquiéter parce que les conditions sont mûres pour de nouveaux conflits dans de nombreuses autres régions »,

selon Jeffrey Hatcher de la coalition d'Ong américaines Rights and Resources Initiative.
AFP

Association Rés'OGM Info

Siège social : 58 rue Raulin 69007 LYON

Bureau : Place Général de Gaulle 26400 CREST

www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale